

Paris, le 31 janvier 2012

**LOI SUR LA PENALISATION DE LA CONTESTATION DES GENOCIDES:
A L'INITIATIVE DU GROUPE DU RDSE, 77 SENATEURS DE TOUS LES
GROUPE POLITIQUES SAISISSENT LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL**

Conformément au deuxième alinéa de l'article 61 de la Constitution, le groupe du RDSE est parvenu à réunir **suffisamment de signatures de sénateurs pour permettre au Conseil constitutionnel de se prononcer** sur la conformité à la Constitution de la loi visant à *réprimer la contestation de l'existence des génocides reconnus par la loi* adoptée par l'Assemblée nationale le 22 décembre 2011 et par le Sénat le 23 janvier 2012.

Jacques MEZARD, président du groupe du RDSE et Sénateur PRG du Cantal, s'est rendu au Conseil constitutionnel pour déposer le texte du recours accompagné des **77 signatures de Sénateurs appartenant aux 6 groupes politiques du Sénat** : groupe CRC, groupe Ecologiste, groupe Socialiste, groupe RDSE, groupe UCR et groupe UMP.

Sans remettre en cause de quelque manière que ce soit l'existence du génocide arménien et les souffrances subies par le peuple arménien, **les signataires de ce recours contestent la constitutionnalité de cette loi**. Ils considèrent que **le texte méconnaît, outre l'article 34 de la Constitution, plusieurs principes fondamentaux du droit** parmi lesquels ceux des libertés de communication et d'expression, d'une part, de légalité des délits et des peines, d'autre part.

Parmi les 77 Sénateurs signataires du recours :

- **Groupe RDSE (15 signataires)** : Jacques MEZARD, président du RDSE, Jean-Pierre CHEVENEMENT, ancien ministre d'Etat et président d'honneur du MRC, Jean-Michel BAYLET, ancien ministre et président du PRG, Yvon COLLIN, ancien président du RDSE ;
- **Groupe Socialiste (22 signataires)** : Bariza KHIARI, vice-présidente du Sénat, Alain ANZIANI, questeur du Sénat, Didier BOULAUD, vice-président de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées
- **Groupe UMP (18 signataires)** : Christian PONCELET, ancien président du Sénat, Jean-Jacques HYEST, ancien président de la commission des Lois, André DULAIT, ancien président de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées, Hugues PORTELLI, professeur de droit et de sciences politiques, René GARREC, ancien questeur du Sénat, Patrice GELARD, doyen et professeur de droit
- **Groupe UCR (12 signataires)** : Jean-Léonce DUPONT, vice-président du Sénat, Jacqueline GOURAULT, présidente de la délégation aux collectivités territoriales,

Muguette DINI, ancienne présidente de la commission des affaires sociales.

- **Groupe Ecologiste (8 signataires)** : Jean-Vincent PLACE, président du groupe Ecologiste, Marie-Christine BLANDIN, présidente de la commission de la Culture

- **Groupe CRC (2 signataires)** : Robert HUE, ancien secrétaire général du PCF, Michel BILLOUT, vice-président de la commission des Affaires européennes